

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{te} B. DE JONGHE, A. DE WITTE ET FRÉD. ALVIN

1914

SOIXANTE-DIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI

Rue de la Limite, 21.

1914

JEAN VAN HATTEM

Graveur bruxellois de Monnaies et de Jetons.

PLANCHE V.

« Van Hattem, mort en 1691, fut le prédéces-
 » seur de Roettiers dans la charge de graveur
 » général des monnaies des Pays-Bas : il rem-
 » plissait en même temps les fonctions de gra-
 » veur particulier de l'atelier monétaire de Bru-
 » xelles. Ces deux emplois lui avaient été octroyés
 » en 1672. »

Ces quelques lignes extraites de l'*Histoire de la gravure des médailles en Belgique, depuis le XV^e siècle jusqu'en 1794* (1) de Pinchart, et que M. L. Forrer a répétées presque textuellement dans son *Biographical dictionary of medallists* (2) était tout ce que l'on savait d'un artiste dont l'œuvre fut cependant relativement importante, lorsque M. des Marez, l'éminent archiviste de la ville de Bruxelles, proposa, sous toute réserve, de lui attribuer la gra-

(1) Bruxelles, 1870, p. 65.

(2) Londres, t. 11, 1804, p. 439. — Voir aussi : A. DE WITTE, *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint-Empire Romain*, 3 vol, in-4°, Anvers. 1894-1899.

vure, faite vers 1695-1696, du sceau des merciers bruxellois et publia au sujet des van Hattem quelques renseignements nouveaux (1) que, grâce à son concours, nous sommes parvenu à compléter dans une assez large mesure.

*
* *
*

La première mention d'un van Hattem qu'on rencontre dans les *Registres de catholicité*, déposés au bureau de l'état civil de Bruxelles, est celle d'un certain Pierre-Eusèbe, de la paroisse Saint-Nicolas, qui y épousa, le 30 août 1626, la nommée Jeanne Van der Kelen (2).

Rien n'empêche, avec une certaine dose de bonne volonté, de voir dans ces personnages, le père et la mère du graveur Jean van Hattem; qui semble, pendant sa vie, avoir habité, lui aussi, la paroisse Saint-Nicolas; mais dont, malheureusement, il nous a été impossible de découvrir l'extrait baptismal.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, ce qu'il y a de certain, c'est que Jean épousa Marie-Anne

(1) *Les sceaux des corporations bruxelloises*. Deuxième étude. Bruxelles, in-8°, 1911.

(2) Si l'on remonte plus haut encore, on trouve un Olivier van Hattem, né à Utrecht en 1572, ministre calviniste qui se convertit au catholicisme, en 1607, prit sa licence en médecine à l'Université de Louvain et mourut à Anvers en 1610. PAQUOT, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des XVII provinces des Pays-Bas*, t. IX, p. 90. — Le nom de van Hattem se rencontre parfois orthographié van Hatten, van Hattum, Hattem et même van Attem.

Smits, dont il eut de nombreux enfants. En voici la liste plus ou moins complète :

I — 8 juin 1672. Baptisata est *Barbara-Theodora*, filia Joannis van Hattem et Mariae Annae Smits, conjugum, quam susceperunt Reverendus dominus Norbertus Daniels, vice-pastor S^u Gaugerici, nomine Theodori Boeyermans, et Barbara van Strasborch, beguina.

II. — 2 janvier 1675. Baptisata est *Maria-Catharina*, filia Joannis van Hattem et Mariae-Annae Smits, conjugum. Susceptores : Gaspar van Bouchout et domina Catharina van Giessels.

III. — 31 janvier 1680. Baptisatus est *Petrus*, filius Joannis van Hattem et Mariae-Annae Smits, conjugum. Susceptores : Petrus van Vreckem et Catharina de Zadeler.

IV. — 1^{er} mars 1682. Baptisatus est *Gaspar-François*, filius Joannis van Hattem et Mariae-Annae Smits, conjugum. Susceptores : Gaspar vander Baren et Gertrude Laquaille.

V. — 16 novembre 1684. Baptisata est *Helena*, filia Joannis van Hattem et Mariae-Annae Smits, conjugum. Susceptores : Joannes-Carolus van Velthoven, rei monetariae regiae proefectus generalis, et Helena Snellincx.

VI. — 11 juin 1686. Baptisatus est *Gabriel*, filius Joannis van Hattem et Mariae-Annae Smits, conjugum. Susceptores, Gabriel Grupello et Catharina van der Schuere.

VII. — 22 octobre 1690. Baptisata est *Anna*-

Theresia, filia Joannis van Hattem et Mariae-Annae Smits, conjugum. Susceperunt : Israël de Witte et Anna Anthonis, per Annam-Isabellam van Nuvel.

Si nous avons donné ces actes *in extenso*, c'est qu'ils viennent établir les bonnes relations qui existaient entre van Hattem et ses chefs ou ses collègues de l'administration des monnaies, parmi lesquels il choisissait de préférence les parrains de ses nombreux enfants. En effet, Gaspard van Bouchout qui, de 1686 à 1688, devait diriger la frappe au moulin à la Monnaie de Bruxelles, était, en 1675, « forger » de cet établissement (1), Pierre van Vreckem, peu après nommé maître général des monnaies, était, en 1680, maître particulier de la Monnaie de Bruxelles (2); Charles van Velthoven se qualifie lui-même de maître général des monnaies du Roi; Gabriel Grupello (3) était un sculpteur grammontois, d'origine italienne, établi à Bruxelles, dont on connaît une médaille; enfin, Israël de Witte ou de Witt était en 1690 maître particulier de la Monnaie de Bruxelles (4).

(1) A. DE WITTE, *Notes sur l'introduction de la presse à balancier dans les Pays-Bas espagnols*, Bruxelles, 1900.

(2) A. DE WITTE, *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant*, etc., t. III.

(3) Chev. MARCHAL, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge*. Bruxelles, 1895, p. 526.

(4) A. DE WITTE, *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant*, etc., t. III.

Jean van Hattem fut commissionné le 8 mars 1672 en qualité de graveur particulier (ysersnyder particulier) de la Monnaie de Bruxelles, au lieu et place de feu Pierre Meulemans, aux mêmes conditions, gages (180 florins l'an) et privilèges que ce dernier. Il reçut, en même temps, les instructions que comportait l'exercice de ses fonctions (1). Nous donnons ces documents en annexe, n^{os} I et II.

Moins de trois mois plus tard, le 29 mai 1672, il fut nommé, en outre, graveur général des Monnaies de Sa Majesté dans les Pays de Par-deçà (Ysersnyder generael van S. M. munten in de landen van hierwaerts), en remplacement de Michel van Thielt, qui venait de mourir; mais ce fut seulement le 14 janvier 1673 qu'il reçut les instructions relatives à ses nouvelles fonctions (2) qu'il exerça jusqu'à sa mort, conjointement avec celles de graveur particulier de la Monnaie de Bruxelles. (Voir annexes n^{os} III et IV)

Il y a lieu de remarquer, cependant, qu'alors qu'il n'existait précédemment qu'un seul graveur général pour les Pays-Bas espagnols, le gouvernement n'attendit pas la mort de van Hattem pour nommer, le 3 août 1686, Philippe Roettiers *premier*

(1) *Archives générales du royaume de Belgique. Chambre des Comptes.* Registre 587, fol. 198 et 199.

(2) *Archives générales du royaume de Belgique. Chambre des Comptes.* Registre 587, fol. 202 et 203.

graveur général (1), titre qui implique la suprématie du nouveau tailleur des coins sur l'ancien. Il semble que van Hattem ait tenu à protester indirectement contre la nomination de Philippe Roettiers en prenant, dans le compte du maître de la Monnaie de Bruxelles du 12 février 1686 au 11 février 1689, le titre de tailleur *général* des fers, ce qu'il n'avait jamais fait jusque là dans ces actes. Tout cela et diverses autres circonstances font présumer que la fin de la vie de Jean van Hattem fut assez pénible. C'est ainsi que nous le voyons par acte, en date du 2 juin 1681, vendre une ferme que lui et sa femme possédaient à Haren (2) et que, dans le compte du maître de la Monnaie que nous venons de rappeler plus haut, il est fait mention d'un secours qui lui fut accordé sur les recettes du receveur des domaines de Termonde (3).

La date du décès de Jean van Hattem a échappé à toutes les recherches qu'a bien voulu faire pour nous M. des Marez, et cela pour le motif bien simple, nous écrit-il, que les registres des actes d'inhumation de Sainte-Gudule présentent une lacune pour les années 1683 à 1695; or, les habitants de la paroisse de Saint-Nicolas, où

(1) *Archives générales du royaume de Belgique*. Jointe des monnaies, liasse n° 3. — Philippe exerça, en même temps, les fonctions de graveur particulier de la Monnaie d'Anvers.

(2) *Archives générales du royaume de Belgique*. Notaire Morren, liasse 2057.

(3) *Archives générales du royaume de Belgique*. *Chambre des Comptes*. Registre n° 18050.

demeurait notre graveur, étaient enterrés par les soins du clergé de la cathédrale.

Heureusement, le compte du maître de la Monnaie de Bruxelles, allant du 12 février 1689 au 13 août 1695, nous apprend que Jean van Hattem cessa de travailler à cet établissement le 21 septembre 1691 et que le montant de ses gages fut soldé à sa veuve (1).

Les archives de la ville de Bruxelles nous révèlent encore que le fils de Jean van Hattem, Pierre, époux de Anne-Marie Manart, eut, le 11 mars 1709, un fils du nom de François, baptisé le 12 et dont les parrains furent François Rentiers et la veuve de Jean, Marie-Anne Smits, enfin que des mêmes conjoints, le 4 février 1713, fut baptisé un autre fils du nom d'Adrien-Joseph. Ces baptêmes eurent lieu à la paroisse du Finistère.

Disons aussi que les comptes de la ville de Bruxelles mentionnent en outre un Jean-Pierre van Hattem, très certainement parent, si pas le frère, de Jean qui exerça lui aussi le métier de graveur. Or, les registres de baptême de la paroisse S^{te}-Gudule font connaître un Jean-Pierre van Attem (*sic*), époux de Catherine Godaert, qui fit baptiser, le 2 avril 1696, un fils auquel il donna le nom de Jacques.

Nous croyons que nous pouvons borner là nos

(1) *Archives générales du royaume de Belgique. Chambre des Comptes, Registre n° 18051.*

recherches généalogiques et en revenir à Jean van Hattem et aux produits de son burin facile.

* * *

De l'année 1672 à l'année 1691 on frappa à la Monnaie de Bruxelles, en *or* : des doubles et des simples souverains ; en *argent* : des ducats, des demi-ducats, des patagons, des demi-patagons et des sols ; enfin, en *cuivre* : des liards et des gigots (1). C'est van Hattem qui grava les coins de toutes ces pièces, dont les ducats sont surtout intéressants parce que, par la variété des effigies qu'ils portent, ils présentent une véritable série iconographique du roi Charles II.

Voici, d'ailleurs, tout ce que nous avons pu relever dans les comptes des maîtres de la Monnaie de Bruxelles concernant son tailleur de fer :

Compte allant
du 24 octobre 1671 au 2 août 1673 (2).

Aen Jan van Hattem essayeur particulier (3)

(1) Voir les planches de *l'Histoire monétaire des ducs de Brabant*, t. III.

Nous ne parlons pas des monnaies émises à la Monnaie d'Anvers dont, cependant, en sa qualité de graveur général, Van Hattem dut fournir les carrés originaux tout au moins jusqu'à la nomination de Philippe Roettiers en 1686. Avant cette date le graveur particulier de l'atelier d'Anvers avait été, depuis la mort de Michel van Thiel, Mathieu van Beveren.

(2) *Archives générales du Royaume de Belgique. Chambre des Comptes. Registre n° 18044.*

(3) « Essayeur » est évidemment une erreur du copiste, c'est ysernyde qu'il faut lire.

vande voirscreven munte gesuccedeert inde plaetse van wylen Peeter Meulemans volgende doepene brieven van commissie van der date den achsten Meert XVI^e tweentseventich ende den sedt by hem gedaen in handen van die president ende luyden van Syne Ma^{te} rekencamere en date den XXI^{en} der voirscreven maent van Meert hier by cotype autenticque overgegeven betaelt de somme van hondert tachtich gulden over twee halve jaere gagien hier inder vorscreven qualiteyt, verschenen respective den XXI September XVI^e tweentzeventich ende XXI Meert XVI^e dryenseventich ten iederenant van tnegentich gulden yeder alff jaer volgende twee quietantien daer van zynde hier overgegeven dus hier de voorscreven somme van CLXXX gul.

Compte allant

du 9 septembre 1673 au 21 mars 1676 (1).

Aen Jan van Hattem yusersnyder particulier vande voorscriven munte van Bruessel de somme van vyff hondert veertich guldens voor sesse halve jaeren zynder gagie hem verschreven onder voorscreven qualiteit deerste daer van den 21 S^{ber} 1673 ende het leste den 21 Meert 1676 ten advenant van tnegentich guldens ieder half jaer volgens sesse distincte quictantie daer toe dienende hier

(1) *Archives générales du royaume de Belgique. Chambre des Comptes. Registre n° 18045.*

